

Que faire de l'État ? La démocratie directe est-elle possible ?

INTRODUCTION

Nous sommes censés être dans une « république démocratique », et nous en sommes satisfaits jusqu'à « la fin de l'histoire » ! Je vais tenter après d'autres-, de détruire cette fable par une causerie en trois parties :

- Le débat Hegel-Marx sur l'État (ils ont débattu par ouvrages interposés puisque Marx avait 13 ans lorsque Hegel est mort en 1831). Il s'agit d'un débat théorique et politique sur la nature et les fonctions de l'Etat, débat qui n'a pas été dépassé depuis lors. Ce sera la première partie.
- L'histoire est riche de « fulgurances événementielles vécues » par lesquelles les peuples (depuis 26 siècles en Europe , continent et période auxquels je limiterai mon propos), ont secoué les classes dominantes et lutté pour leur émancipation (du latin ex-mancipio: se soustraire de la dépendance).Ce sera ma deuxième partie .
- Lorsqu'on a compris l'enfermement du système représentatif, peut-on envisager une alternative politique, sociale, économique et sociétale par la démocratie directe délibérative et salariale, ce qui suppose bien entendu de sortir du capitalisme, et de ce fait, que faire de l'État ? Ce sera ma troisième et dernière partie ,avant d'essayer de conclure.

Première partie:le débat Hegel-Marx sur l'Etat.

A-Nous utiliserons deux ouvrages de ces auteurs:les Principes de la philosophie du droit de Hegel(1821- Paragraphes 261 à 313-), et Critique du droit politique hégélien, de Marx(1843).

-Hegel tente ici une théorie de l'Etat.Pour Hegel, comme on le sait, l'Idée est le démiurge de la réalité, l'Etat est donc « la réalité en acte de l'idée morale objective ». L'Etat est « l'esprit qui se donne sa réalité dans le progrès de l'histoire universelle ».L'Etat est le démiurge de l'histoire. Pour Hegel, il y a extériorité de l'Etat par rapport à la « société civile » . Par l'Etat, la raison s'exprime et s'extériorise. Par lui, la Raison devient force matérielle.

Dans le § 275,cela le conduit à justifier la monarchie prussienne : « l'achèvement de l'Etat en monarchie constitutionnelle est l'oeuvre du monde moderne ».Pour lui, « le peuple sans son monarque...est une masse informe ». Hegel place la souveraineté non dans le peuple mais dans le monarque(§ 279), « par la naissance »et le droit d'hérédité. Marx va critiquer cette contradiction entre raison et monarchie héréditaire.Pour Hegel, la source de la souveraineté et de la légitimité sont dans le droit héréditaire et le droit de naissance ! L'Etat façonne la société civile en faisant tendre tous les intérêts privés vers et dans la « moralité objective ».

-Marx se démarque de Hegel dans sa Critique de la philosophie du droit de Hegel(1843- il a 25 ans...). Il relève la contradiction chez Hegel des deux

rapports d'extériorité et d'immanence entre l'Etat et la société civile. L'Etat ne peut être à la fois extérieur à la société et fin immanente de celle-ci...Instituer l'Idée prédicat d'une substance comme une substance elle-même est pur « mysticisme ». Pour Hegel, l'Etat est une forme absolue et définitive, « la voix de la Raison » ; pour Marx, il n'est qu'une forme historique déterminée.. L'Etat est le produit de la société civile et non le contraire. Marx ne place pas la souveraineté dans la personne du monarque mais dans le peuple, en cela il est rousseauiste, alors que Hegel considère que la souveraineté se dévotue par la naissance. C'est donc la loi de la Nature qui règne dans l'Etat, et non celle de la Raison ! « dans la monarchie nous avons le peuple de la Constitution, dans la démocratie, nous avons la constitution du peuple...La constitution ne crée pas le peuple, c'est au contraire le peuple qui crée la constitution. La démocratie est l'essence de toute constitution politique ».

Marx utilise le modèle des rapports Homme-Religion pour penser les rapports Etat-Société.L'aliénation de l'homme dans un dieu renvoie à celle du citoyen dans l'Etat.

Pour Hegel, les « états »(comme le tiers-état), les corporations, les ordres, les classes (stande), sont dépouillés de tout esprit public et sont cantonnés dans la sphère des « intérêts privés ».La bureaucratie de l'Etat représente seule l'intérêt général. Pour Marx, il faut supprimer la bureaucratie d'Etat et redonner le pouvoir au peuple. Il faut supprimer le conflit entre société civile et Etat , lequel Etat n'est pas le seul producteur d'universel.L'Etat ne doit plus être au-dessus de la société, une puissance extérieure dominant celle-ci, un Moloch, un Léviathan verrouillant la vie politique et sociale ; le pouvoir d'Etat doit se diffuser dans la société, l'intérêt universel doit redevenir réellement l'intérêt particulier. Entre la singularité citoyenne et l'universalité politique, la pièce rapportée qui est de trop, ce n'est pas le peuple mais le monarque.

-par ailleurs Hegel assoit le pouvoir sur la propriété foncière. Le droit de naissance et le droit d'héritage par majorat l'emporte sur les qualités intrinsèques de l'individu.Pour Marx, le majorat est « la propriété privée pétrifiée », il ironise sur le passage de Hegel de l'idéalisme spiritualiste quasi mystique(l'Etat est l'idée), au « matérialisme le plus grossier »(l'Etat confié aux propriétaires fonciers par droit de naissance, système moyen-âgeux et non issu de la Raison ! Ainsi l'Etat est l'esclave de la propriété privée, l'instrument des intérêts privés et particuliers, et non plus l'expression de « la Raison dans l'histoire ».

-Hegel est aussi opposé au suffrage universel car il l'estime dangereux. Marx au contraire estime qu'il abolit la séparation entre l'Etat et la société civile. Plus tard, Marx estimera que la société doit se réapproprier la puissance politique et sociale en supprimant l'Etat. Enfin, dans le même ouvrage de 1843, il relève déjà la contradiction entre l'élection qui est censée faire participer le citoyen aux affaires de l'Etat, et le caractère aliéné du vote et du statut du « représentant ». Le citoyen a l'illusion de « participer à l'universalité abstraite », le député est censé ne pas recevoir « d'instructions » ni être le « mandataire commis »,mais

en fait, la société politique se scinde : d'un côté l'Assemblée est coupée de la société mais censée la représenter, de l'autre le peuple qui ne peut « commettre » ses députés et qui est dessaisi de tout pouvoir dans un système représentatif. Le peuple (les représentés, les gouvernés), est coupé de ses mandataires(les élus, les représentants).

- Marx a réalisé dans cet ouvrage une critique d'ensemble de l'Etat dont on n'est pas encore sorti, même s'il n'a pas eu le temps d'écrire l'oeuvre qu'il annonçait sur l'Etat moderne. Il a cependant jeté les bases encore valables d'une théorie de l'Etat : c'est la société qui produit l'Etat et non l'inverse, seule la démocratie résout le problème de la séparation de la société civile et de l'Etat, entre l'intérêt général et l'intérêt privé, l'Etat est soumis aux forces sociales dont il est le produit et qui contrôlent la propriété foncière et plus tard la propriété mobilière, les fonctions politiques doivent être dévolues non par la naissance, ni la propriété ni la richesse ou l'influence, mais par le suffrage populaire et universel « sans limitations », le peuple doit se réapproprier la puissance sociale et politique de l'Etat, lequel est appelé à dépérir. Il s'agit donc d'une critique radicale de l'Etat encore d'actualité !

B- Autres interventions de Marx et Engels sur l'Etat :

-La question juive(1843). Dans cet ouvrage, Marx met en évidence que l'Etat est hypostasié par le dépouillement de la société civile de tout esprit politique. L'Etat bourgeois a aspiré à lui tout ce qu'il y a de politique dans les structures de la société féodale(ordres, corporations, états... comme le montre par exemple la loi Le Chapelier). Pour supprimer cette séparation entre Etat et Société bourgeoise, il faut supprimer la scission entre le citoyen abstrait et l'individu privé : «c'est seulement lorsque l'homme individuel réel aura recouvré en lui-même le citoyen abstrait...lorsque l'homme aura reconnu et organisé ses propres forces comme forces sociales et ne retranchera donc plus de lui la force sociale sous l'aspect de la force politique,c'est alors seulement que l'émancipation humaine sera accomplie ».Marx estime que seule la disparition de l'Etat rendra sa pleine capacité politique à l'homme.

-L'idéologie allemande(1845).Ici, Marx met en évidence deux aspects de l'Etat : l'Etat de classe, «la bourgeoisie est contrainte de s'organiser sur le plan national et de donner une forme universelle à ses intérêts » (c'est l'Etat), et l'Etat parasite indépendant, « l'Etat a acquis une existence particulière à côté de la société civile et en dehors d'elle »(Marx ne s'est pas encore complètement libéré de la conception hégélienne de l'Etat, lieu géométrique de « l'intérêt général »). Toutefois la conception matérialiste de l'histoire apparaît.

- Misère de la philosophie(1847).Marx y précise que « ce n'est que dans un ordre de choses où il n'y aura plus de classes et d'antagonismes de classes que les évolutions sociales cesseront d'être des révolutions politiques ».La société nouvelle sera une « association » sans classes, sans Etat, sans politique. Mais dans le Manifeste, Marx et Engels vont

confier à l'Etat des missions nouvelles avant qu'il ne disparaisse.

- - Le Manifeste du Parti communiste(1848). Dans cet ouvrage, l'Etat est décrit comme étant « le prolétariat organisé en classe dominante ». Il n'y a donc plus disparition de la politique mais une phase nouvelle où le prolétariat domine la société et va utiliser l'Etat pour la transformer. L'Etat est donc chargé de piloter les transformations économiques, sociales et politiques, il devient « keynésien » avant la lettre ...Curieusement l'Etat n'a qu'une existence provisoire, puisqu'il n'est que « le prolétariat organisé en classe dominante », il doit donc disparaître lorsque les antagonismes de classes auront disparu, mais comment un Etat devenu aussi puissant pourrait-il disparaître ? (Maurice Barbier 1992). Cette ambiguïté causera bien des supercheries politiques au XXe siècle... Dans les autres ouvrages, Marx et Engels ne pourront sortir de cette contradiction entre l'Etat de classes et l'Etat « indépendant ». même s'il faut dire que l'Etat de classe correspond mieux à leurs hypothèses générales.
- -les luttes de classes en France(1850), Le 18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte(1852), La guerre civile en France(1871). La conception de l'Etat de classe, déjà présente dans l'Idéologie allemande et le Manifeste, est développé dans La lutte des classes en France. L'Etat n'est pas l'arbitre de la lutte des classes, il en est l'enjeu et l'instrument : la propriété foncière sous les Bourbons, la grande industrie et la finance sous les Orléans, l'ensemble de la bourgeoisie et les débris de l'aristocratie sous la IIIe république. Mais Marx écarte tout déterminisme mécaniste. S'il dit dans la préface à sa Contribution à la critique de l'économie politique(1859), que « le mode de production de la vie matérielle domine(bedingt) en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle », Marx insiste pour que le mot BEDINGT soit correctement traduit par le mot DOMINE et non DETERMINE OU CONDITIONNE, afin d'écarter tout déterminisme primaire. Les formes politiques -et donc l'Etat- sont « dominées » par le mode de production de la vie matérielle. Pour s'en assurer, relisons Le Capital(Livre III-Tome III page 172 de l'édition de 1974 des Editions Sociales) , il nous confirme que les formes politiques -et donc l'Etat entres autres- sont dominées par le mode de production, :c'est toujours dans les rapports immédiats entre les maîtres des conditions de production et les producteurs directs qu'il faut chercher le secret intime, le fondement caché de toute structure sociale, ainsi que la forme politique des rapports de souveraineté et de dépendance, bref de la forme d'Etat à une période historique donnée ». Marx ajoute : »Cela n'empêche pas que la même base économique...peut révéler une infinité de variations que l'on ne peut saisir sans en analyser les innombrables conditions empiriques ». Ceci fait justice des accusations malveillantes de déterminisme et de « téléologisme » chez Marx. Ceci renvoie à Lénine lorsque celui-ci enjoint à » l'analyse concrète

de chaque situation concrète » .Dans la Guerre civile en France, Marx décrira un Etat devenu un instrument d'oppression d'une classe sur toutes les autres.Mais, de façon étonnante encore, dans le 18 Brumaire , Marx décrit un Etat indépendant de la société : » le pouvoir exécutif avec son immense organisation bureaucratique et militaire... effroyable corps parasite qui recouvre comme d'une membrane le corps de la société et en bouche tous les pores ». Marx décrit une France de 1852 « ou l'Etat enserme, contrôle, règlemente, surveille et tient en tutelle la société civile jusqu'à ses mouvements les plus intimes...jusqu'à la vie privée des individus ». N'est-ce pas là notre « Etat moderne » ? Dominant la société, il peut poursuivre ses propres fins. Avec Napoléon III Le Petit , » l'Etat semble être devenu complètement indépendant »,la bourgeoisie confie la protection de ses intérêts à un « empereur »pour pouvoir vaquer à ses occupations : extorquer la plus-value sous la férule morale, politique, idéologique et militaire de l'Etat bonapartiste appuyé sur la paysannerie parcellaire de l'époque(80 pour cent de la population est rurale).La paysannerie étant « une classe en soi » mais pas « une classe pour soi », ce qui fera dire à Marx que « la bourgeoisie ne peut que craindre la stupidité des masses tant qu'elles restent conservatrices, et leur intelligence dès qu'elles deviennent révolutionnaires »(propos d'une actualité brûlante !...).Enfin, dans la guerre civile(1871), après le massacre de la Commune-le plus grand massacre politique du XIXe siècle en Europe- Marx précisera qu'il faut briser cette machine d'Etat, alors que toutes les révolutions politiques depuis 1789 l'ont renforcée et perfectionnée.

- Engels et l'Etat. Dans la Question du logement(1872),Engels oscille lui-aussi entre les deux thèses de l'Etat de classes et de l'Etat indépendant, tout en précisant que cette « indépendance » n'est qu'apparente. De même dans Anti-Duhring(1878),Engels cède à la théorie de l'indépendance de l'Etat pour ensuite la corriger par celle de l'Etat de classe : » dès qu'il n'y a plus de classes à maintenir dans l'oppression,il n'y a plus rien à réprimer qui rende nécessaire un Etat..;le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses(formule saint-simonienne...).. L'Etat n'est pas aboli, il s'éteint ». Engels ne tranchera pas la question. Même chose dans un ouvrage majeur- L'origine de la propriété privée, de la famille et de l'Etat(1884),il indique que le pouvoir, « né de la société, lui devient de plus en plus étranger », mais il précise ensuite que « l'Etat représentatif moderne est l'instrument de l'exploitation du travail salarié par le capital ». On sent bien que malgré les deux exemples qu'il cite pour illustrer cette indépendance, à savoir la monarchie absolue des XVIIe et XVIIIe siècles en France, et le Bonapartisme au XIXe siècle, Engels se rallie bel et bien à l'Etat de classe et à son extinction historique ;
- Les lettres à Conrad Schmidt (27/10 /1890),à Joseph Bloch(21-

22/9/1890), et à Walter Borgius (25/1/1894). Ces lettres sont d'une grande importance car, elles aussi, font justice d'une lecture déterministe et téléologiste du matérialisme historique. Elles confirment l'autonomie relative des superstructures idéologiques et leur action en retour sur le réel infrastructurel, sur la base économique et sociale. Engels précise dans la lettre à J Bloch, « Dans la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant est, en dernière instance, la production et la reproduction de la vie réelle... Si ensuite quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul facteur déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde... Pourquoi luttons-nous pour la dictature politique du prolétariat si le pouvoir politique est impuissant ? ... ».

- Engels répond ainsi, à mon avis, au « socialisme d'Etat » des lassalliens mais aussi à ceux qui tentent -encore de nos jours-, d'avilir le matérialisme historique. Il répond aussi par anticipation aux Bernstein et Kautsky et à leur théorie du capitalisme nécessaire. « Ce qui manque à ces messieurs, nous dit Engels, c'est la dialectique... il n'y a rien d'absolu, pour eux, Hegel n'a pas existé » !
- QUE CONCLURE DE CETTE PREMIERE PARTIE ?
- Je considère que le débat Hegel-Marx sur l'Etat n'est en rien dépassé à ce jour. L'opposition absolue entre la monarchie constitutionnelle et du système représentatif comme « fin de l'histoire » et la démocratie directe comme processus d'extinction de l'Etat est inconciliable. La plupart des constitutionnalistes, politologues et sociologues de la politique (à la suite de Duguy, Carré de Malberg, Durkheim, Weber, Burdeau, ou Birbaum...), affirment que l'Etat a évolué vers une puissance politique au-dessus de la société en assumant « l'intérêt général ». Mais personne ne nous précise ce qu'est l'intérêt général ! Cette hypostasie fictive de l'Etat dissimule les intérêts de classes que seul le matérialisme historique a mis en lumière et que Lénine a développé dans l'Etat et la révolution (1917). Après la répression de la Commune de Paris, Marx est ferme sur l'Etat de classes. Il recommande de briser l'Etat parasite (boursoufflement bureaucratique et militaire), et d'utiliser l'Etat de classes pour transformer la société, Etat qui ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat. On dirait aujourd'hui un Etat contrôlé par les classes populaires. La disparition de l'Etat ne pourra être possible que lorsque les conditions économiques, politiques et sociales qui l'expliquent auront disparu. Engels précisera ce que n'avait pas eu le temps de faire Marx, que les classes populaires doivent utiliser l'Etat pour mettre en place les bases du socialisme (ce que Lénine développera). Une fois cette phase historique accomplie, l'Etat dépérira et s'éteindra au profit des « associations » libres de producteurs et de citoyens (cf la lettre d'Engels à Bebel du 18 mars 1875). Engels propose même de remplacer le mot Etat par celui de Gemein wesen qui « répond

au mot français de Commune ».

- L'objection bien sur qui pourra être discutée est qu'aucune révolution socialiste n'a affaibli l'Etat et qu'au contraire celui-ci s'est renforcé de nouvelles missions (Etat keynésien, Etat social, Etat contrôlant tous les AIE, les Appareils Idéologiques d'Etat...). Comment l'Etat moderne contemporain pourrait-il déperir de lui-même, doté qu'il est de moyens répressifs et idéologiques considérables, si les peuples n'entrent pas en action ?
- C'est précisément le thème de la deuxième partie.

Deuxième partie : L'histoire est riche de « fulgurances historiques ».

L'histoire de la vie politique des peuples n'est que l'histoire de leur spoliation du pouvoir et de leur dessaisissement.

Mais c'est aussi l'histoire de leur émancipation par les luttes.

En fait, 2500 ans d'histoire les ont fait mûrir pour une démocratie directe lorsqu'ils se seront débarrassés du système "représentatif". L'histoire est marquée par des « fulgurances historiques » beaucoup plus nombreuses que la doxa officielle ne le laisse penser ! La thèse que je vais défendre est que nous ne sommes pas en « démocratie » mais dans un système représentatif, une monarchie élective. En fait, nous sommes dans l'inverse de l'hystérésis de Bourdieu : l'esprit public a dépassé les vieilles institutions datant de Sieyès. Je vais structurer mon exposé en trois parties : un peu d'histoire jusqu'en 1789 ; quelques expériences de démocratie directe depuis 1789 ; et le nécessaire changement de paradigme institutionnel et politique.

I. Un peu d'histoire jusqu'en 1789

Le système représentatif n'exprime pas la démocratie. Il n'est pas, pas plus que le capitalisme, "la fin de l'histoire".

Les 2500 ans qui nous précèdent sont l'histoire du renforcement (empowerment) des citoyens et des peuples, de leur armement idéologique. Et l'on va voir que ces 25 siècles sont chargés de « fulgurances historiques » très nombreuses !...

A/ La constitution d'Athènes (- 490 à - 340)

EKKLESIA - BOULE - HELIEE - l'isonomie (égalité des droits)-Mistophorie (rétribution des charges publiques pour les classes populaires)..

CLISTHENE -> dix tribues - 30 trittyes (cantons) - 139 dèmes);

(Demos-cratos = pouvoir du peuple organisé en dème et non du peuple simple foule, le Laos;

8 à 10 000 citoyens délibéraient dans l'ecclésia de la Pnyx, 4 à 5 fois / mois;

Mais femmes, esclaves et métèques sont exclus de la Cité - singularité d'Athènes-> Athènes = démocratie directe. Les historiens marxistes insistent sur la place prépondérante des rameurs de la flotte, des citoyens de conditions modeste, des petits agriculteurs et des artisans à l'Ekklesia. Périclès introduira la mistophorie (une obole par jour de discussion à l'Assemblée pour les citoyens pauvres). Vous voyez que les athéniens n'avaient pas besoin des NTIC ni de Zuckerberg ni de Musk pour délibérer en démocratie directe !

B/ La République Romaine (- 491 à - 44)

Deux institutions doivent être prises en considération : le Tribunat de la Plèbe et les Comices, bien que contrairement à Athènes, Rome était une aristocratie sénatoriale foncière.

1-Créées en - 494 à - 457 -> dix tribuns défendent la Plèbe.

Ils ont la "potestas tribunicia"; tout plébéien peut faire appel à eux (Auxilium) – Ils ont un droit de véto sur les décisions des Consuls.

Les Gracques et la réforme agraire. Ici, il faut rappeler que les historiens marxistes insistent sur une véritable lutte de classes entre les sénateurs de l'aristocratie sénatoriale des « latifundiaires » et les petits propriétaires de plus en plus refoulés dans la plèbe. Les Gracques vont essayer d'allier cette dernière classe aux « chevaliers » qui sont les premiers représentants de la richesse nobiliaire à Rome (fermiers généraux, négociants avec les provinces, banquiers etc...) .

2-Les Conseils de la Plèbe (Concilia Plebis) et les Comices Tributes : ces assemblées votaient les principales lois et se libéraient de la tutelle du sénat à la fin de la République. (Les Comices Curiates étaient tombés en désuétude).

Il n'y a pas de "représentation" à Rome.

Les cives (citoyens) sont présents dans les Assemblées par curie (Comices Curiates), par centurie (Comices Centuriates) ou par tribu (35 tribus à Rome, 31 rurales et 4 urbaines-Ce ne sont pas des subdivisions ethniques mais administratives. Elles composent les Comices Tributes).

Avant les assemblées de vote (dans les saeptra), il y avait les assemblées délibératives (contiones).

Il y avait donc un certain engagement des citoyens que même 1800 ans de féodalisme ne purent faire oublier et qui resurgira en 1789, en France notamment.

"Nous sommes toutes et tous des filles et fils des citoyens grecs et romains" comme le disait l'historien Claude Nicolet (Le métier de citoyen dans la Rome républicaine).

C/ Les révoltes paysannes et bourgeoises du Moyen-Age à 1789

> les Jacqueries de 1356-1358 -> Guillaume CARLE (supplicié dans la plaine de Laon), Etienne MARCEL, Prévôt de Paris.

Tous deux assassinés en 1358 -> voir leur programme p. 103 (T. 1).

La bourgeoisie en tirera les leçons : la noblesse ne pourra être abattue que si bourgeois et paysans s'allient (→ La nuit du 4 août 1789). Vous savez qu'il y a un débat pour qualifier la révolution française : s'agissait-il d'une révolution « bourgeoise » ou d'une révolution plus vaste pouvant déboucher sur une autre organisation sociale ? Je ne trancherai pas la question aujourd'hui...

> l'épopée de la guerre des paysans en Allemagne (1525-1535) - Thomas MUNZER =/ LUTHER

C'était une guerre plébéienne et révolutionnaire contre la noblesse - Assemblées de paysans.

On connaît mal Wendel HIPPLER et sa <<<<<<< constitution en douze articles : la commune rurale est la base de l'organisation sociale, la noblesse doit renoncer à ses privilèges, la terre est le bien indivis des paysans, l'Assemblée de commune dirige ses affaires, principe de subsidiarité (la commune gère elle-même ses affaires), biens du clergé sécularisés, abolition du servage, élection des prédicateurs.

Aidé par Michaël GAISMAIR, ces deux hommes sont les précurseurs de la contestation de la féodalité et des Lumières, qui mèneront à la Constitution de 1793, summum de la période révolutionnaire française ! Tous périrent assassinés par les sbires de la noblesse, bras armé du clergé, dont LUTHER qui, affolé par le cours des événements, ralliera le camp de la noblesse ! Il faut se souvenir de Luther car il a porté un coup sévère aux vellétés papales de théocratie pontificale, mais il ne faut pas oublier qu'il a les mains pleines du sang des paysans allemands !

> Je ne fais que citer les théories utopistes (Thomas MORE) et tyrannicides (John PONET).

Mentionnons que l'institution de la « Paulette » en 1604 (rachat des offices et des charges publiques), symbolise la montée de la bourgeoisie qui s'emparera de la richesse économique avant de prendre le pouvoir politique.

D/ Les Lumières

Après LA BOETIE, CAMPANELLA, ERASME, MONTAIGNE, SPINOZA, LEIBNITZ.....arrivent MONTESQUIEU, DIDEROT et surtout ROUSSEAU (voir p. 151-T1 - les acquis du Contrat Social). Cette histoire est suffisamment connue.

E/ La Révolution française

Je ne développerai que deux concepts importants :

1- la souveraineté nationale (SIEYES) : la nation n'existe que par ses représentants; le peuple n'a aucune existence juridique et politique. Il ne peut s'exprimer et penser que par ses « représentants » qui incarnent la souveraineté nationale.

Citation de SIEYES : "Les citoyens "passifs" (non propriétaires) sont des malheureux voués aux travaux pénibles, producteurs de la puissance d'autrui et recevant à peine de quoi subsister, leur corps souffrant et plein de besoins (...) foule immense « d'instruments bipèdes » (sic), sans liberté, sans moralité, et ne possédant que des mains peu gagnantes et une âme absorbée"... Cela ne vous fait-il pas penser à Aristote qui disait que « lorsque les navettes tisseront toutes seules, il n'y aurait plus besoin d'esclaves »...? Ces « instruments bipèdes » ne sont-ils pas les salariés d'aujourd'hui ?

Cette citation décisive invalide la thèse de Guillaume BACOT qui prétend que SIEYES appuyait la théorie de la souveraineté du peuple.

Par contre, le discours du marc d'argent de ROBESPIERRE (19 avril 1791) montre bien que la souveraineté du peuple inspire les Montagnards dès le début de la révolution (Que faire - p 120).

Il est donc faux de prétendre que la théorie de la souveraineté du peuple n'apparaît qu'au XIX^e siècle.

Celle-ci est bien présente dès ROUSSEAU, dès 1789-1791, et a, pour objet, de rendre la souveraineté à chaque citoyen et non à une entité abstraite, la Nation (=/ SIEYES : "...les représentants du Tiers auront la procuration des 25 ou 26 millions d'individus qui composent la Nation").

"Par l'élection, le peuple épuise son droit de participation à l'exercice de la Souveraineté...l'élection est un acte d'abandon plutôt que de maîtrise" (Carré de MALBERG)

"Le peuple ne peut agir, ne peut parler, que par ses représentants" (SIEYES) -> la souveraineté est nationale - et non populaire - dès 1791.

La constitution de 1791 interdit le mandat impératif, comme toutes celles qui lui ont succédé, sauf celle de 1793 ! C'est bien la preuve que les deux notions de souveraineté sont connues dès 1789 (=/ BACOT).

La théorie de Siéyes, c'est que les députés ne "représentent" pas leur baillage (177) mais la Nation tout entière, laquelle ne vaut que par ses représentants.

"La Nation, de qui émane tous les pouvoirs, ne peut les exercer que par délégation" (Constitution de 1791).

Le "Gouvernement représentatif" est directement issu du droit féodal et non de la théorie démocratique. Ne sommes-nous pas encore sous les lois de ce système représentatif ?

2-La thèse contraire est celle de ROUSSEAU : le peuple ne peut être "représenté" -> c'est la première théorisation du mandat impératif.

Ainsi, la souveraineté appartenant à la Nation (SIEYES), elle ne peut être exercée que par l'État et non le peuple, c'est à dire par ses représentants, incarnation de la volonté générale. Ainsi, on passe d'un droit patrimonial (le Monarque) à un droit public (l'État moderne) Pour SIEYES, et Carré DE MALBERG, le peuple n'est qu'un conglomérat, une "multitude désunie » (HOBBS).

Seule, l'Assemblée des représentants peut constituer l'État; ainsi, le peuple est dessaisi de sa souveraineté, confisquée par les élus au moyen du vote qui légitime ce dessaisissement et organise la délégation du pouvoir à une représentation (l'Assemblée).

La souveraineté du peuple (ROUSSEAU) , elle ,ne peut être assurée que par le mandat impératif et la révocabilité des élus (=/ Barnave qui disait: "vous m'avez élu pour que je défende mes idées et non les vôtres!", il est vrai que Barnave était un représentant attiré de l'oligarchie qui défendait l'esclavage aux Antilles).

La souveraineté (pouvoir originaire et suprême) procède du peuple lui-même et non de ses représentants. « La souveraineté ne se représente pas », dit Rousseau dans le Contrat social.

Ainsi, deux formes de démocratie entrent en contradiction dès 1789 : la "démocratie représentative" (jusqu'à aujourd'hui) directement issue de la « souveraineté nationale » et la démocratie directe citoyenne(le Peuple ne saurait être "représenté!"), issue ,elle, de la souveraineté du Peuple.J'en parlerai dans la troisième partie.

II. Quelques expériences de démocratie directe

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'histoire est déjà pleine de ces « fulgurances historiques » dont je parlais plus haut.

A/ En France entre le 10 août 1792 et le 9 thermidor An II(Constitution du 6 Messidor An I- 24 JUIN 1793) .

On ne nous apprend pas, pendant nos études, qu'il y avait à Paris un mouvement Sans-Culottes, des **sociétés sectionnaires**, une démocratie populaire de l'An II avec **48 sections à Paris, animées par les Enragés (Jacques ROUX-Jean VARLET-Théophile LECLERC)** et, dans le pays, des **Assemblées primaires** (jusqu'au 18 brumaire An VIII) qui débattaient de questions politiques.Il y avaient 3500 Assemblées primaires(une par canton), qui débattaient des questions politiques.

Les sociétés sectionnaires étaient autonomes et c'est, hélas, le Comité de Salut Public qui supprimera l'élection de leurs comités, et instaurera la nomination des animateurs par le Comité de Salut Public,faisant le lit de Thermidor...car sur la place de l'Hotel de Ville, le soir du 9 Thermidor, les Sans-Culottes ne se mobiliseront pas pour sauver Robespierre et partir à l'assaut de la Convention, permettant ainsi a Barras d'envoyer ses bataillons...

N'oublions pas le peuple des Sans-Culottes! Une démocratie « populaire » du type de celle prévue par la Constitution de 1793(Constitution du 6 messidor An I, 24 juin 1793), aurait pu éclore de ces luttes.

B/ La Commune de Paris de 1871

On ne va pas en faire l'histoire, mais, ce qui caractérise la Commune, c'est qu'elle était, non pas un parlement mais "un corps agissant, exécutif et législatif à la fois" (MARX).

Ses élus étaient sous contrôle du mandat impératif et révocables.

Enfin, elle a réalisé un programme socialiste : démantèlement de l'État bourgeois, armement du peuple, école laïque, séparation Église/État, socialisation des entreprises, droit du travail, internationalisme, démocratie directe et fédéralisme.

On comprend mieux pourquoi THIERS et sa bande ont noyé cette expérience dans le sang de 30 000 morts et plus de 20 000 condamnés ou déportés (Algérie-Nouvelle Calédonie).

Il est clair que cette expérience historique-et Lénine le soulignera après Marx-, est fondatrice. Ce fut le plus grand massacre politique du XIXe siècle. On peut dire qu'avec les journées de juin 1848, la « question sociale » explosa à la face de la bourgeoisie.

C/ Les Conseils en Russie (1905-1921)

Les Conseils viennent de loin -> De la PNYX à Athènes à la Lex Hortensia (- 287 à Rome) qui permit aux Comices Tributes (la Plèbe) et aux Concilia plebis de prendre des décisions (Plébis cita).

En 1905, en Russie, apparaissent les Soviets; LENINE écrit : "(...) il me semble que sous le rapport politique, le soviet des députés ouvriers doit être envisagé comme un embryon de gouvernement révolutionnaire provisoire de toute la Russie" (LENINE-1905).

Après la répression, les soviets réapparaissent en 1917; ils auraient pu être une nouvelle forme de démocratie ouvrière si la dégénérescence du régime causée notamment par la guerre impérialiste qui prolongea celle de 1914-1918(14 Etats sont intervenus en Russie à partir de 1918) ne les avait pas vidés de leur contenu.

Le résultat est connu : l'effondrement de l'URSS, qui resta dans le système représentatif et qui ne put jamais organiser un autre « modèle » de démocratie politique ni d'autogestion salariale. Il faut dire que l'impérialisme américain, la « guerre froide » et la CIA firent le nécessaire pour anéantir cette expérience !

D/ Les Conseils ouvriers de Turin (1919-1920)

Ils ne furent vaincus que par la trahison du parti "socialiste" italien - qui était en congrès - et l'inexistence d'un PC fort.

Ces conseils géraient les usines, dirigés par des ouvriers de la Fédération de la Métallurgie de la CGL(Confédération générale du travail, ancêtre de la CGIL), y compris à la FIAT.

Le mouvement s'étendit à Milan et dans d'autres provinces, mais le PSI et les directions syndicales négocièrent un accord avec le patronat (Confindustria), en restant dans le capitalisme...

Deux ans plus tard, c'était le fascisme; alors que les Conseils pouvaient être "la matrice des révolutions à venir" (MANDEL).

GRAMSCI avait vu juste, dans son journal l'Ordine Nuovo où il relatait que la CGL pouvait en trois heures mettre 200000 ouvriers dans les rues de Turin....De la même façon, Hannah Arendt(que je ne porte pas spécialement dans mon cœur car sa théorie du « totalitarisme » ne visait qu'à amalgamer fascisme et communisme), s'étonnera que cette forme d'institution politique soit tombée dans l'oubli.

E/ Les Conseils ouvriers en Allemagne (1918-1923)

"Par le système des conseils, les travailleurs doivent devenir, non plus des dirigés, mais des co-dirigeants, non plus des travailleurs parcellaires, ni des esclaves salariés, mais des coopérateurs" (DAUMIG, tête théorique des ouvriers berlinois).

Tout est dit dans cette phrase! On ignore trop souvent cette révolution allemande qui aurait pu réussir sans-encore une fois-, la trahison claire et nette du SPD(Liquidation des Spartakistes par Noske et ses Corps francs, ancêtres des SA, et installation de la « république de Weimar », contre-révolution dirigée par les Ebert, Scheidemann et autres Kautsky, sur les cadavres de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht). Il faut aussi mentionner Karl Korsch, Paul Mattick, issus du KAPD-, ainsi qu'Alexandra Kollontai, Rosa Luxemburg, Anton Pannekoek, Otto Ruhle ou encore Nestor Makhno qui furent des militants et théoriciens des Conseils .

F/ La guerre civile espagnole et la Catalogne en Conseils (1936-1938)

Pendant toute la guerre civile, les entreprises, les chemins de fer, les services publics, les hôtels, la presse, les transports, l'électricité et le gaz étaient gérés par des comités qui avaient tous les pouvoirs politiques, économiques et administratifs.

Seules, les troupes franquistes, puissamment aidées par les fascismes allemand et italien leur ont fait plier le genou!

Le peuple espagnol était prêt pour la démocratie directe! L'histoire est encore à faire de cette période trouble ou la victoire de Franco doit beaucoup à la division des révolutionnaires...et à la « non intervention » courageuse de Blum et de l'Angleterre !

G/ L'autogestion en Yougoslavie

Toutes les entreprises étaient autogérées. Ce n'est que la direction bureaucratique et les attaques de l'impérialisme américain qui ont fait chuter cette économie et ces organisations. Expérience hélas tombée dans l'oubli...Elle mériterait aussi d'être mieux étudiée.

H/ Autres expériences contemporaines

J'aurais pu vous parler des Conseils en Hongrie (1919), en Pologne (1956), en Algérie (1963), en Tchécoslovaquie (1968), de l'autogestion au Chiapas et de leurs communautés autonomes, de la délibération démocratique des budgets de quartier au Brésil, etc....

Comme vous le voyez, on ne nage pas dans l'utopie lorsqu'on parle de démocratie directe et de Conseils : l'Histoire en est truffée! Le « déjà-là » est considérable !

A nous, de nous emparer de cette Histoire! Il y a une expérience historique riche, considérablement ignorée ou méconnue, qu'il est de notre devoir de théoriser.

TROISIEME PARTIE : Pour un nouveau paradigme : la démocratie directe salariale et citoyenne, comment la construire ?

Rester dans le système représentatif, ou le « socialisme d'Etat » c'est faire du socialisme "Lassalien" (on veut le construire avec l'État bourgeois).

C'est ce que MARX critique dans la critique du programme de GOTHA.

Il rappellera d'ailleurs que l'expérience de la Commune de Paris de 1871 nous a appris qu'il faut briser l'appareil d'État bourgeois et instituer la «dictature du prolétariat» - qui ne sera pas plus violente que la dictature bourgeoise - pour construire le socialisme.

Dans l'État et la Révolution, LENINE fait bien la distinction entre :

> l'État bourgeois - le nôtre - qui doit être brisé (socialisation, démocratisation des médias, armée de conscription, réforme de la Justice, des ministères, éducation laïque et gratuite, restructuration de la police, etc...) car il est au service de la classe dominante.

> l'État "prolétarien" - on dirait, aujourd'hui, l'État des classes populaires - qui doit être utilisé pour mettre en place l'économie socialiste et la démocratie politique.

> le dépérissement de l'État "populaire" ne peut s'enclencher qu'une fois ce travail accompli.

Il n'est pas contradictoire avec les Conseils et la démocratie directe.

Il en est la condition.

On ne peut se contenter de "réformer" l'État représentatif par des rustines (ou même par une hypothétique « VIe République »), mêmes significatives (Paul ALLIES) : Magistrature d'influence pour le Président, légicentrisme de l'Assemblée Nationale (Art. 20), régime primo-ministériel, interdiction du cumul des mandats, transformation du Sénat en Conseil Économique Social et Environnemental, suppression de l'Art. 37, médias démocratisés, collectivités territoriales remodelées, Conseil Constitutionnel transformé en Cour Constitutionnelle, proportionnelle intégrale. Ces mesures seraient certes une avancée, mais elles seraient incomplètes.

Car on resterait dans le système représentatif ; cela peut être des propositions de transition, mais ensuite, il faut passer à la démocratie directe. C'est en tout cas ma conviction. Je n'insisterai pas sur le projet Macron de « réforme » constitutionnelle qui vise à renforcer les pouvoirs du Président et amoindrir ceux du Parlement et des députés. C'est un pas de plus vers un régime « illibéral » !

On vient de voir que le système "représentatif" est la forme politique qui se réduit à un modèle de gestion et d'organisation légitimant l'ordre social dominant et assurant sa reproduction capitalo-parlementaire (Alain BADIOU).

Les réformistes et les sociaux-libéraux accompagnent le capitalisme et s'installent dans le système représentatif bourgeois qui est la forme politique la plus élaborée de la domination du Capital. (LUKACS-1924, après Engels qui disait la même chose quarante ans avant).

Les Conseils permettent d'autogérer les luttes, de prendre la direction des usines et d'organiser la production (PANNEKOEK).

QU'EST-CE QUE LA DEMOCRATIE DES CONSEILS ?

Trois grandes mesures :

A/ Refonder l'entreprise

Aujourd'hui, le salariat – qui, seul, produit la valeur ajoutée - doit prendre le pouvoir dans l'appareil productif.

Il convient de transformer les entreprises en SCOP et en SCIC et d'éliminer l'actionnariat parasite et les sociétés de capitaux.

Le salariat ne doit plus être dans un rapport de subordination avec les propriétaires des moyens de productions; ceux-ci doivent être socialisés.

Les marchés du travail et des capitaux, la Bourse, doivent être supprimés.

Le programme d'un Parti révolutionnaire ne peut plus faire l'impasse sur ce sujet, alors que les Communistes de 1871 nous ont ouvert la voie ! Je renvoie à ce sujet aux ouvrages de B Friot, D Bachet, B Borrits qui proposent des alternatives à la « corporate governance ». Contrairement aux mythes de la « co-détermination » réformiste à l'allemande ou de la loi PACTE de notre ineffable ministre de l'industrie, les SCOP, SCIC représentent désormais 3 pour cent des entreprises en France ! Qu'attendent nos partis et syndicats pour s'emparer de cet instrument juridique ?

B/ Révolutionner le fonctionnement politique de la Nation

L'élection d'une constituante est nécessaire. Le système représentatif sera aboli dans un deuxième temps.

La nouvelle constitution instituera le mandat impératif, la révocabilité des élus, la dé-professionnalisation de la politique, des mandats courts et non cumulables, une planification économique régulée (=/ Gosplan), un citoyen actif et informé (socialisation des médias actuellement aux mains de neuf milliardaires), des associations de citoyens (qui se substitueront aux partis politiques ou les complèteront), les entreprises auto-gérées en SCOP et SCIC, le référendum d'initiative populaire, le TAS de certaines fonctions, les jurys populaires, la suppression de l'armée professionnelle (garde prétorienne de la bourgeoisie), l'auto-organisation des quartiers populaires, l'institution d'Assemblées primaires dans de nouvelles Communes.

On ne peut rester dans le système représentatif. Il faut passer à la démocratie directe citoyenne.

C/ Redéfinir la carte politique et administrative de la France (exemple des réformes de CLISTHENE)

En 1851, 75% de la population française était rurale; en 2016, 80% est urbaine.

Et pourtant, nous avons encore plus de 36 000 communes et 27 000 d'entre elles ont moins

de 1000 habitants!

D'où mes propositions (p. 349-T2) :

> 3000 ou 4000 communes de 15 à 20 000 habitants (Masse critique) – Les anciennes paroisses sont obsolètes !;

> une Assemblée Primaire par commune, qui regroupe tous les habitants (les anciens grecs l'ont fait, il y a 2500 ans... Et même la constitution de 1791 l'a fait ! Il y en avait 3500, une par canton, de 1791 au 18 Brumaire 1799 !...);

> les Assemblées Primaires débattent des besoins de la population et des mandats;

> les élus le sont sur la base de ces mandats;

> un Conseil Communal par commune (1 délégué pour 100 habitants) qui délibère sur les Affaires de la Commune;

> un Conseil départemental , élu au suffrage indirect au sein des Conseils Communaux, (Les 177 anciens Baillages transformés en Départements par la Constituante);

-Un Conseil National, remplaçant l'Assemblée Nationale et élu au sein des Conseils départementaux au suffrage indirect(Le suffrage indirect n'est pas moins démocratique que le suffrage direct).

> suppression du Sénat, remplacé par un Conseil Économique, Social et Environnemental tiré au sort au sein des forces vives de la Nation (entreprises, zones rurales, Associations, syndicats, etc...)

Comme le salariat ne saurait être souverain en politique et subordonné en économie, les Conseils seront aussi organisés dans les entreprises et les services, avec une coordination communale, départementale et nationale. Comme vous l'observez, je propose la suppression des « régions », qui ne sont que l'outil provisoire de la bourgeoisie pour détruire l'Etat national et mettre le pays entre les mains du Capital multinational financiarisé. Le « peuple européen » n'existe pas. Le faux concept de « communauté internationale » n'est pas une catégorie politique opératoire. Il ne peut y avoir qu'un internationalisme et une coopération entre Etats nationaux, expression de la souveraineté des peuples. Le « fédéralisme » est un instrument juridique utilisé par le Capital. L'ONU n'est qu'une organisation inter-etatique.

Tout cela, c'était déjà en partie le programme de la Commune de Paris de 1871! Vous voyez que nous sommes loin de l'utopie ! ...Nous ne devons pas être effrayés par ce type de propositions de restructuration de la vie politique, car elles ont été déjà ou sont déjà testées en France et à l'étranger.

CONCLUSION

Qu'est-ce qui milite pour la faisabilité de ces propositions? Le peuple français est-il prêt à les recevoir ?

1- depuis que les citoyens athéniens délibéraient sur la Pnyx, depuis que la plèbe romaine se retira sur l'Aventin et en redescendit avec le Tribunat de la Plèbe, 26 siècles se sont écoulés. La démocratie salariale directe est désormais possible car le peuple est formé par les luttes et l'expérience acquise, révolutions du XIXe siècle en France, syndicats, partis politiques, niveau d'éducation, NTIC, révolution numérique.

2- les citoyens actifs (contrairement aux propos de SIEYES) s'emparent de la politique et des partis politiques.

Ils sont désormais capables de gérer la conflictualité directement, sans intermédiation. L'ère des élus tout-puissants est terminée. L'ère de la « représentation » médiatisée est révolue.

3- les mouvements sociaux de ces dernières années - 1995, 2009 , 2016 , 2018- ont mis en évidence le hiatus entre les directions des appareils désireux de contrôler les événements ,de sauvegarder leurs places (le fameux Conatus de Spinoza...) et l'énergie spontanée des salariats, décuplée par leurs expériences pratiques.

Quatre mesures organisationnelles doivent être prises : 1-mandat impératif pour les élus et leur révocabilité, 2-dé-professionnalisation des directions syndicales et politiques par la suppression des permanents "à vie", 3-prévoir les modalités de luttes en y incluant l'occupation des entreprises (Res communis) et la production pour son propre compte, 4-ne plus séparer action syndicale et action politique -> cela s'appelle l'action directe.

C'est ce que pratiqua la CGT de 1895 à 1914. QUI DIRA QUE C'ETAIT MOINS EFFICACE ? Ces nouvelles modalités de lutte sont indispensables car on a bien vu que les défilés de la République à la Bastille ou la Nation n'effrayent plus personne dans l'appareil d'Etat ni dans la classe bourgeoise compradorisée.

4- répondre à la mondialisation du capital par l'internationalisme salarial pour contrer les délocalisations; il nous faut une Cinquième Internationale (Proposition du regretté Samir AMIN qui expose une stratégie précise pour ce faire...)!

La "classe ouvrière" (en France, ouvriers et employés, représentent 53 pour cent de la population active!), et le salariat, loin de disparaître, se multiplient; il faut l'organiser à l'échelle de la planète -> Chine, Inde, Brésil, Russie, Indonésie, Afrique...Les pays émergents apportent tous les jours des forces nouvelles pour les luttes !

5- le salariat doit capitaliser son expérience sur les institutions et être capable de **penser de nouvelles institutions** : conseils d'entreprises, SCOP, SCIC, mandat impératif, Assemblées populaires primaires, conventions de citoyens, TAS, usines et entreprises autogérées, citoyen actif, substitution de la compétence et de la méthode - projet au pouvoir et à l'autorité hiérarchique, suppression de l'armée de métier (et apprentissage au maniement des armes par les travailleurs et citoyens pour contrer les gardes prétoriennes de la bourgeoisie), investissement des A.I.E. - Appareils Idéologiques d'État -, de la bourgeoisie (Armée, Police, Justice, Médias, École, Églises, Entreprises, Services...) et travail en profondeur pour conquérir l'hégémonie idéologique (GRAMSCI), organisation des Conseils.

6- Le communisme d'Etat – et ses dégénérescences- doit être remplacé par un communisme d'autogestion économique et politique. Ce sont les Gemeinwesen d'Engels ! Ce communisme de Conseils n'est ni un « substitutisme »(aucune avant-garde autoproclamée ne peut décider et penser pour les masses, ce que d'ailleurs Lénine condamnait), ni un spontanéisme(l'énergie mystique des masses se régulant lui-même) ; le processus de réarmement politique du peuple ne peut se réaliser que par la praxis, par l'action politique ! Comme le dit Stasis Kouvélakis, les masses doivent capitaliser leurs expériences pratiques de luttes en créations institutionnelles

7- Hé bien chers ami-e-s, lorsqu'on réfléchit au sens profond de toutes ces mesures, on s'aperçoit qu'il s'agit de **communisme!**

Car le rafistolage de la Vème République par une VIe République toujours « représentative » ne saurait constituer qu'un **programme limité de transition.**

Je soutiens la thèse que le peuple français est désormais mur pour cette révolution !

Le 22 septembre 2018,
1er Vendémiaire An 227,

J. M. TOULOUSE